



Claims Conference ועידת התביעות
The Conference on Jewish Material Claims Against Germany

CLAIMS CONFERENCE ANNONCE POUVOIR INDEMNISER LES JUIFS DES ANCIENS DEPARTEMENTS FRANÇAIS D'ALGERIE VICTIMES DE MESURES ANTISEMITES ENTRE 1940 ET 1942, RECONNUS POUR LA PREMIÈRE FOIS PAR LE GOUVERNEMENT ALLEMAND

Pour la première fois, plus de 25 000 Juifs français originaires d'Algérie et victimes de mesures antisémites lors de la Shoah sont éligibles pour bénéficier d'une indemnisation de la part du gouvernement allemand.

PARIS, France ; **5 février 2018** – Julius Berman, président de la Jewish Claims Conference, est heureux d'annoncer que les Juifs originaires des anciens départements français d'Algérie victimes de mesures antisémites lors de la Shoah sont reconnus pour la première fois et auront droit à une indemnisation de la part du gouvernement allemand.

Les Juifs qui résidaient dans les anciens départements français d'Algérie entre juillet 1940 et novembre 1942, et qui ont été victimes de mesures antisémites, peuvent désormais être éligibles au versement d'une indemnisation par l'intermédiaire du Hardship Fund de la Claims Conference. Les personnes éligibles auront droit à un versement unique et symbolique de 2 556,46 €.

« C'est une reconnaissance attendue depuis longtemps par de nombreux Juifs originaires des départements français d'Algérie , qui ont souffert des mesures antisémites prises par les alliés des nazis, comme le régime de Vichy », a déclaré Greg Schneider, vice-président exécutif de la Claims Conference. « Le gouvernement de Vichy a notamment imposé à ces personnes des restrictions en termes d'accès à l'éducation, à la vie politique et de la participation à la vie civique et à l'emploi. Ces personnes ont été mises au ban de la société uniquement parce qu'elles étaient juives. »

On estime qu'aujourd'hui il y a environ 25 000 Juifs originaires des anciens départements français d'Algérie en vie qui ont été victimes de mesures antisémites lors de la Shoah à travers le monde. Afin de faciliter les démarches, la Claims Conference ouvrira un Centre d'Assistance à l'Inscription à Paris, où réside la majorité des victimes, afin de les aider à déposer un dossier pour le Hardship Fund. Les visites au Centre d'Assistance à l'Inscription se feront uniquement sur rendez-vous. Les services sont gratuits pour toutes les victimes et il n'y a pas besoin d'impliquer un avocat.

Le Centre d'Assistance à l'Inscription ouvrira le 5 février 2018 et restera accessible jusqu'en avril 2018. Des antennes seront également ouvertes pendant cette période dans d'autres villes telles que Marseille, Lyon et Toulouse pour aider les victimes qui sont dans l'impossibilité de se rendre au

Centre d'Assistance à l'Inscription à Paris ou de faire leur inscription en ligne. Un courrier direct sera envoyé aux victimes juives originaires des anciens départements français d'Algérie connues et résidant dans d'autres pays afin de les informer des modifications de leur éligibilité. Après examen, les versements commenceront à partir de l'été 2018.

« Notre objectif est d'aider les victimes à accéder à l'inscription, avec un processus qui est entièrement gratuit », a déclaré Ruediger Mahlo, représentant de la Claims Conference en Allemagne. « Ce versement représente une mesure de justice certes limitée, mais elle marque une reconnaissance essentielle et symbolique. »

Les personnes souhaitant s'inscrire en ligne peuvent se connecter *via* l'adresse suivante : <http://www.fonds-ipa.fr>. Elles y trouveront notamment les informations sur les documents nécessaires pour constituer le dossier. Les personnes qui souhaitent de l'aide pour effectuer cette inscription sont invitées à prendre rendez-vous *via* l'adresse suivante : www.fonds-ipa.fr. Il leur sera alors communiqué l'adresse du Centre d'Assistance à l'Inscription le plus proche.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.ClaimsCon.org
Page Facebook : <https://www.facebook.com/ClaimsConferenceFrance/>
Page Twitter : <https://twitter.com/ClaimsCon>

###

À propos de la Claims Conference : The Conference on Jewish Material Claims Against Germany (Claims Conference) est une organisation à but non-lucratif, dont les bureaux sont situés à New York, Tel-Aviv et Francfort et qui fournit des indemnités matérielles aux survivants de la Shoah dans le monde entier. Fondée en 1951 par les représentants de 23 grandes organisations internationales juives, la Claims Conference mène des négociations de reconnaissance et d'indemnisation avec des gouvernements et institutions, et verse des fonds d'aide à des personnes ou à des organisations. Elle œuvre dans le but de faire restituer les biens juifs qui ont été spoliés durant la Shoah. Suite aux négociations menées avec la Claims Conference depuis 1952, le gouvernement allemand a payé plus de 70 milliards de dollars d'indemnisation aux victimes des souffrances et des pertes endurées lors de la persécution par les nazis. En 2017, la Claims Conference a versé plus de 430 millions de dollars d'indemnités directes à presque 100 000 survivants dans 83 pays. En 2018, l'organisation subventionnera avec plus de 500 millions de dollars plus de 200 organismes de services sociaux à travers le monde qui fournissent des services essentiels aux survivants de la Shoah comme l'aide au maintien à domicile.